



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

au  Cerema

## Comité Technique d'Etablissement du 19 octobre 2017

Représentants du personnel **Cfdt**: Claude Guillet, Stéphane Poulnois, Patrick Fourmigué  
+ François Marconot (Dter IdF - Sourdun), à titre d'expert.

**Administration** : Bernard Larrourou, SG-DRH (Laure Matignier, Sylvie Moreau), D4P (Bruno Lhuissier), Service Dialogue Social (Elise Kamunhanda).

Secrétaire-adjoint de séance : O. Dupré (tour de rôle des 4 syndicats).

Véronique Wormser (SG-adjointe) et Elise Kamunhanda (SDS) ont fait le choix de quitter le Cerema après 3 ans. La **Cfdt** tient à les remercier et saluer leurs qualités humaines, leur professionnalisme, leur sens du dialogue social. C'est une vraie perte pour notre établissement. Nous leur souhaitons le meilleur sur leur nouveau poste.

### Déclaration liminaire **Cfdt**

Notre déclaration sera courte.

En priorité, la Cfdt Cerema dénonce la **brutalité extrême** de votre mode d'annonce aux personnels de la **Dter IDF** de fermer leur direction à l'horizon 2020. Un seul sentiment s'est répandu comme une trainée de poudre hier après-midi dans tout le Cerema et même en dehors : « **à qui le tour ?** ».

Ensuite, dans votre message aux seuls agents de la Dter IDF, comme si cela ne concernait pas les autres, vous écrivez : « *je porte un scénario qui inclut plusieurs mesures de réorganisation dont la fermeture en 2020 de la direction territoriale Ile-de-France* ». Cela nécessite des explications.

- vos mots « **Je porte un scénario...** » signifient-ils que c'est votre choix unilatéral et sans alternative ? Est-il concerté avec, ou imposé par, le cabinet de Nicolas Hulot que nous avons rencontré ensemble la semaine dernière ?

- vos mots « **... inclut plusieurs mesures de réorganisations dont ...** » signifient donc que vous en avez d'autres ? Où et quand ?

Dans ce contexte, pensez-vous réellement que le personnel du Cerema puisse avoir une quelconque motivation à s'engager dans des **projets de service**, voire même à simplement travailler dans l'attente d'une nouvelle annonce ?

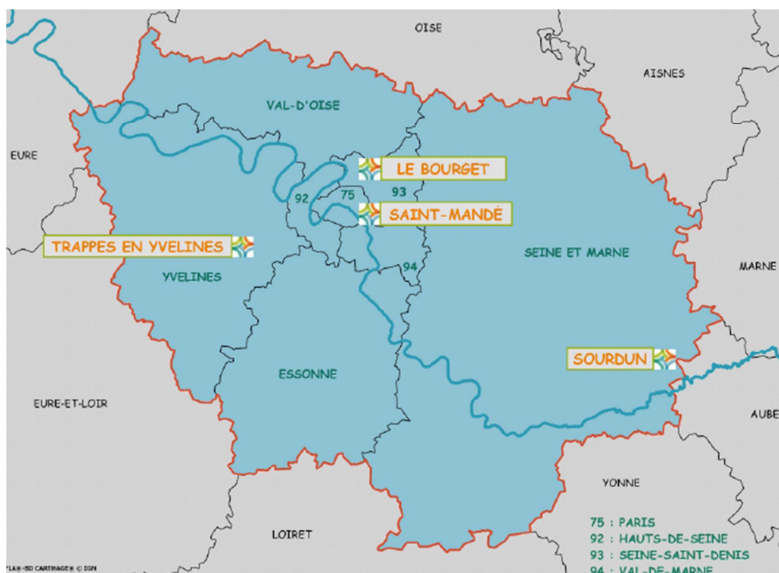
**Monsieur le directeur général, serez-vous le fossoyeur du Cerema ?**

Compte-tenu de l'annonce faite la veille au séminaire des cadres dirigeants, l'ordre du jour de ce CTE est complètement abandonné et recentré sur l'avenir de l'établissement et surtout la fermeture annoncée de la **Dter IdF**.



Ile-de-France

Un centre de ressources et d'expertises  
au service du développement durable  
des territoires



# Quelles sont les informations données par le DG ?

## LA SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Le nouveau **gouvernement** a élaboré :

- un Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP<sup>1</sup>) pour la période 2018-2022.
- un plan « *Action Publique 2022* », que le DG qualifie de « *nouvelle version de la RGPP* »

pour lesquels les choix précis devraient être faits en mars 2018.

Pour le **Cerema**, de 2018 à 2022, la baisse d'effectif imposée sera de **-100 ETP/an** environ. Il estime que cela est très dur pour l'établissement mais donne au moins une visibilité à 5 ans.

Actuellement le Cerema est en cours de « travail de projection ». Le DG estime que la suspension des **projets de service**, pendant 6 mois, serait une catastrophe pour l'établissement.

### Conseil d'Administration.

Suite à la démission du président Gaël Perdriau, la position du cabinet aurait évolué et le DG si dit désormais « confiant », quant à l'inscription au prochain CA du 1<sup>o</sup> décembre d'un point sur l'élection d'un **nouveau président** issu des collectivités. Mais rien n'est encore formellement acté par le cabinet du ministre et le DG estime indispensable que tous les éléments de doute évoqués lors de la rencontre du 12 octobre, soient levés au plus vite par le ministère.

### Fin de mandat du DG, COP et projets de service.

B.Larroutourou rappelle la date officielle : **17 janvier 2018**. D'ici là, qu'il soit renouvelé ou pas, il entend continuer les projets en cours « *indispensables à la survie du Cerema* », à savoir le **Contrat d'Objectifs et de Performance** (COP) et la déclinaison du projet stratégique.

**COP** : le DG tient à ce qu'il soit finalisé en mars 2018, c'est-à-dire validé par l'actuel CA<sup>2</sup> qui connaît bien le Cerema et ceci en cohérence avec les choix gouvernementaux (Action publique 2022, création de l'Agence nationale de cohésion des territoires, ...). Il considère que : « *Personne d'autre que le Cerema, emmené par son DG, n'est capable de monter son COP* ».

**Projets de service** : l'objectif initial visait « fin 2020 ». Le DG est persuadé qu'il faut continuer les projets de service, en se projetant jusqu'à 2022 (fin du quinquennat et du PLPFP), mais en s'appuyant sur les travaux déjà menés et en intégrant les baisses d'effectifs.

Nota **Cfdt**: le DG n'a pas évoqué les sujets **immobiliers** (SPSI)... les syndicats non plus.

## LA FERMETURE DE LA DTER IDF

### Pourquoi l'annoncer maintenant ?

Le DG estime que « *il faut regarder les problèmes dès maintenant et que c'est le moyen d'obtenir des moyens d'accompagnement du ministère* ».

Le DG regrette la brutalité de la méthode utilisée pour cette annonce et assume de ne pas avoir diffusé les autres scénarios qui auraient « *mis le feu* » dans tout le Cerema.

### Pourquoi la DTer IdF ?

Le DG : « *Pas parce qu'ils travaillent mal, au contraire. Mais parce que c'est le seul secteur où il existe une réelle possibilité de retrouver des postes pour les agents dans d'autres services de l'Etat* ».

Le DG considère que le Cerema n'abandonne pas la région Ile de France. Il veut conserver une délégation du Cerema (à Saint-Mandé, une vingtaine de personnes) pour travailler sur des projets.

Vous trouverez plus d'informations dans notre « **verbatim** » de l'AG tenue au Bourget le lendemain, pendant laquelle le **DG a dû répondre aux agents de la DTer IdF**.

<sup>1</sup> <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/actualites/2018/examen-projet-loi-programmation-finances-publiques-2018-2022-1re-partie-plf-2018-assemblee-nationale#.WermL2dryFE>

<sup>2</sup> Qui doit être renouvelé aux ¼ en avril 2018 (les 5 représentants du personnel le seront en décembre).

## AUTRES MESURES DE REDUCTION

Une autre mesure est la diminution des effectifs, plus forte que la moyenne du Cerema, pour les services des « **fonctions support et d'appui** ». Le DG cite la Cour des Comptes, qui aurait relevé qu'environ 600 ETP ne sont pas dans la production et que le Cerema est donc au-dessus des ratios moyens des établissements publics.

Enfin, le DG considère que pour développer des sujets nouveaux, il fallait faire des « sacrifices ». Le Conseil d'Administration devra se prononcer sur la fermeture de la DTer IDF lors de la première séance 2018 (organisée par Bernard Larrouturou ou son successeur).

### Nos positions Cfdt:

Au-delà de la condamnation de la forme de l'annonce (cf. déclaration liminaire),

La **Cfdt** juge inacceptable de procéder à une telle décision de **fermeture de la DTer IdF**, dans un contexte aussi incertain sur l'avenir de **l'ensemble** du Cerema.

La **Cfdt** dénonce un plan dont la logique ne repose que sur des baisses d'effectifs, alors que les orientations politiques pour le COP du Cerema ne seront connues que début 2018, de même que le nom du Directeur Général qui devra les porter.

Qui croit que le sacrifice d'une DTer va sauver les 7 autres, si le gouvernement décide dans 6 mois de vendre le Cerema à la découpe entre d'autres établissements/agences existantes ou à venir ?

La **Cfdt** demande une analyse de **différents scénarios avec étude d'impact**, car le « feu » ne peut pas rester limité à la seule DTer IdF.

La **Cfdt** veut éviter que ne soient sacrifiées, une fois de plus, les **catégories les plus défavorisées** (ETST, adjoints administratifs, CDD, B « labos »...).

La **Cfdt** agira pour que s'élargisse et perdure la **solidarité** dans tout le Cerema et au-delà.

La **Cfdt** s'opposera à toute tentative de **dépeçage** des moyens et activités DTer IdF, par les directions des 7 autres DTer, qui chercheraient à les intégrer dans leurs propres projets de services.

La **Cfdt** demande que les **projets de service** ne soient pas réajustés pour les étendre jusqu'à 2022, dans le secret des Codir, mais avec une réelle concertation avec les personnels et leurs représentants.

C'est à nous **TOUS, agents du Cerema**, qu'il appartient de faire reculer rapidement le DG sur son scénario, en nous appuyant sur l'intersyndicale **CFDT-CGT-FO-UNSA**, pour entreprendre toute action utile, car **le temps est compté jusqu'au premier CA de 2018 !**

### Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement Cerema

Claude GUILLET	TSDD	DTer NC
Stéphane POULNOIS	TSDD	DTer EST
Sylvie DEYRIS	SACDD	DTer CE
Patrick FOURMIGUE	ITPE	DTer MED

**Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**

**Prochain CTE : 14 décembre (St Mandé)**